

**Journée du Sommeil 2025 :
L'apnée du sommeil, qui touche des millions de Français reste sous-diagnostiquée.**

Les PSAD, des acteurs clés et reconnus dans la lutte contre les troubles du sommeil à domicile

Paris, le 14 mars 2025 – Le 14 mars 2025, la Journée Nationale du Sommeil met en lumière un enjeu de santé publique majeur : les troubles du sommeil, qui demeurent sous-diagnostiqués. Fatigue chronique, troubles de la concentration, risques accrus d'accidents de la route, hypertension, complications cardiovasculaires... le manque de sommeil entraîne des conséquences graves sur la santé et la sécurité publiques.

Parmi les pathologies les plus répandues figure le syndrome d'apnée du sommeil (SAOS). Si l'on estime que quelques 3 millions de français pourraient en être atteints, 1,8 millions de patients « seulement » sont diagnostiqués et bénéficient du traitement de référence mis à disposition par les Prestataires de Santé à Domicile : la Pression Positive Continue (PPC).

En assurant un suivi personnalisé et un accompagnement thérapeutique à domicile, les Prestataires de Santé à Domicile (PSAD) permettent à des millions de patients d'accéder à des soins de qualité sans hospitalisation, tout en améliorant leur observance au traitement, et leur santé globale.

« Notre rôle, en tant que relai de proximité entre les médecins et les patients, est avant tout de soutenir et d'accompagner les patients, pour qu'ils vivent mieux leur maladie, et acceptent leur traitement. S'ils suivent mieux ce traitement, les patients voient de vraies améliorations dans leur qualité de vie, mais aussi leur santé globale ! Ainsi nous rendons un vrai service au système de santé » **déclare Didier Daoulas, Président de l'Upsadi**

Les PSAD, maillon indispensable pour mieux dormir et mieux vivre

Avec la généralisation du télésuivi du traitement par pression positive continue (PPC) les PSAD ont renforcé et « affiné » leur accompagnement quotidien des patients atteints d'apnée du sommeil :

- Un suivi à distance en temps réel : surveillance de l'utilisation des appareils PPC, de leurs éventuels dysfonctionnements et interventions rapides en cas de besoin.
- Des actions adaptées aux besoins des patients : appels, visites à domicile, conseils personnalisés pour améliorer le confort et l'observance.
- Une meilleure coordination avec les médecins pour ajuster les traitements et éviter les ruptures de soins.

"Les 2 premières années de traitement par PPC, les patients ont vraiment besoin d'un accompagnement technique, mais aussi humain, pour bien comprendre la maladie et le traitement. Et c'est le PSAD qui assure cette mission essentielle. En plus, les PSAD peuvent donner des petits trucs et astuces qui facilitent le quotidien, ou lèvent des difficultés que l'on peut rencontrer parfois. Leur présence et leurs connaissances permettent de prendre conscience et de comprendre notre traitement, et en cela, ils font un acte de prévention avec les patients" **explique Marie-Hélène Bondant, Patiente experte de l'Association Santé respiratoire France**

Une réelle amélioration de l'observance aux traitements, grâce au télé suivi et à l'accompagnement des PSAD

S'il a été démontré que l'utilisation régulière de la machine à PPC et a fortiori plus de 4 heures par nuit améliorerait significativement la qualité de vie des patients, l'étude IMPACT-PPC, menée en 2018/2019 par l'UPSADI, la FEDEPSAD et ResMed auprès de 80 198 patients télé suivis dans le cadre de leur traitement contre une apnée du sommeil, a démontré l'intérêt d'un suivi de proximité :

- **37 % des patients** initialement observants moins de 2h par nuit passent à plus de **4h** d'utilisation.
- **50 % des patients** utilisant la PPC entre 2h et 4h par nuit augmentent leur usage au-delà de **4h**.
- **92 % des patients** déjà observants conservent un usage régulier après **12 mois**



Les PSAD : un rôle reconnu et plébiscité par les patients, et les médecins prescripteurs

En janvier 2025 l'UPSADI dévoilait les résultats d'une grande enquête réalisée en partenariat avec le RespiLab, menée auprès de près de 9 807 patients équipés d'un dispositif médical pour le traitement d'une pathologie respiratoire et 240 médecins prescripteurs¹.

Cette étude démontre le rôle essentiel des PSAD dans le système de santé et auprès des principaux concernés. Ainsi :

- **89% des patients préfèrent être accompagnés pour la prise en main de leur traitement**
- **87%** des patients déclarent que la présence d'un PSAD les motive dans leur traitement
- **65%** indiquent que l'intervenant les aide à mieux comprendre leur pathologie
- **99%** des prescripteurs considèrent le prestataire de santé comme un intermédiaire indispensable dans la coordination des soins des patients équipés d'un dispositif médical d'assistance respiratoire
- **87%** des prescripteurs considèrent que les prestataires leur libèrent du temps médical une valeur ajoutée cruciale dans une conjoncture de dégradation significative de la démographie médicale, en particulier dans certaines régions

Grâce à leur expertise et leur proximité avec les patients, les PSAD sont aujourd'hui des acteurs incontournables du parcours de soins à domicile, garantissant un meilleur accès aux traitements tout en désengorgeant les structures hospitalières.

« Dans le traitement de l'apnée du sommeil, les PSAD sont de véritables partenaires du parcours de soins, que ce soit pour les patients ou pour les professionnels de santé, comme l'a montré notre récente étude menée avec le RespiLab et l'Upsadi. Les PSAD participent concrètement à l'amélioration de l'observance des traitements, et soutiennent les patients. Du côté des médecins prescripteurs, leur intervention et les transmissions des données recueillies sont une vraie aide à la décision médicale, et font gagner du temps de soins. En tant que soignant, je ne connais pas d'équivalent en France ou en Europe de suivi d'une pathologie chronique aussi proche et efficace » ajoute Frédéric Le Guillou, pneumologue, allergologue et président de l'Association Santé Respiratoire France

Les prestataires de santé à domicile porteurs d'innovations, au service des patients

¹ « Enquête menée par le RespiLab de l'association Santé respiratoire France avec le soutien de l'UPSADI », janvier 2025

Si le télésuivi du traitement par PPC constitue une innovation en soi, les PSAD continuent de travailler à l'optimisation de la prise en charge des patients.

A ce titre, certains prestataires ont développé de nouvelles solutions basées sur l'intelligence artificielle à l'image de **Linde Homecare**, adhérent de l'UPSADI, dont la solution AIRGENIOUS, lauréate du Prix Galien 2024, permet d'anticiper les baisses d'observance et d'alerter le PSAD pour une intervention plus rapide et personnalisée, ce qui limite au maximum les risques de décrochage des patients.

Le saviez-vous ?

Un enjeu de santé publique majeur : mieux détecter et mieux traiter les troubles du sommeil

1 Français sur 3 souffre de troubles du sommeil mais la grande majorité des cas restent **non diagnostiqués**.

Selon une enquête de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV) en 2023, 37 % des Français sont insatisfaits de la qualité de leur sommeil, avec une majorité de femmes (44 %). De plus, 42 % déclarent souffrir d'au moins un trouble du sommeil, principalement l'insomnie (20 %) et les troubles du rythme du sommeil (17 %).

L'apnée du sommeil multiplie par 4 le risque d'accident de la route en raison de la somnolence diurne.

Le SAOS est un facteur de risque important d'hypertension, d'AVC et d'infarctus s'il n'est pas traité correctement.

Face à ces enjeux, les PSAD jouent un **rôle essentiel de prévention et de suivi** pour éviter les ruptures de soins et améliorer la qualité de vie des patients.

A propos de l'UPSADI

Créée en 2013, l'UPSADI est un syndicat de prestataires de santé à domicile (PSAD) qui a pour particularité de rassembler plus de 450 adhérents, prestataires indépendants, dont les dirigeants sont majoritairement les propriétaires.

Présents sur l'intégralité du territoire métropolitain et Outremer, les adhérents de l'UPSADI accompagnent les patients équipés d'un dispositif médical à leur domicile tout au long de leur parcours de soin, contribuent à leur accompagnement thérapeutique et participent activement à leur meilleure observance à leur traitement dans le cadre de maladies chroniques (maladies respiratoires, diabète...), de pathologies lourdes (Parkinson, oncologie...), en chirurgie ambulatoire. Ils accompagnent également les personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap via la fourniture d'aides techniques.

Intervenant sur prescription médicale, les PSAD prennent en charge à domicile 4 millions de patients grâce aux 2 350 entreprises implantées sur l'ensemble du territoire national. Les prestataires emploient plus de 33 000 salariés dont 6 500 professionnels de santé (pharmaciens, infirmiers, diététiciens...) et de nombreux professionnels d'astreinte disponibles 24h / 24 et 7j / 7.

Contact Presse : Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr – 06 52 03 13 47